

Amicale du Réseau  
"CENTURIE"

24, Avenue Georges V  
PARIS-VIII<sup>e</sup>  
ELYsées 85-49

**TRANSFÉRÉ**  
5, Boul<sup>a</sup> Bourdon. PARIS-4<sup>e</sup>

Téléph. ARC. 44-16

Paris, le

Monsieur et cher Camarade,

Le Réseau auquel vous avez appartenu pendant l'occupation a constitué entre ses Membres une Amicale dont le but principal est de conserver l'esprit qui vous a animés dans la clandestinité.

L'Amicale du Réseau Centurie a pour objet :

-- de cultiver les liens d'amitié noués entre ses Agents au cours d'une lutte commune contre l'ennemi en territoire occupé.

-- d'une manière générale, d'honorer la mémoire de ses fusillés, de venir éventuellement en aide à leur famille et de défendre leurs droits, de préparer le retour des Camarades déportés, de faire profiter ses adhérents de son appui matériel et moral, notamment par l'entremise de la Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante et de l'Association d'Entr'aide Mutuelle des Volontaires de la France Combattante.

En effet, l'Amicale dans laquelle nous vous convions à vous grouper afin d'unir dans un coude à coude fructueux tous les Agents ayant appartenu aux Réseaux de la France Combattante a décidé d'adhérer à la Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante. Cette adhésion vous fera bénéficier également des avantages que l'Entr'aide Mutuelle réservera à ses Membres.

Si vous pensez qu'il est de votre devoir de joindre notre Amicale, nous vous prions de remplir le Bulletin d'Adhésion ci-joint et nous le retourner avec une photographie d'identité et le montant de la cotisation fixée à 200 Francs par Membre Adhérent et 1000 Francs par Membre Bienfaiteur. (Mandat ou chèque à adresser au nom de notre Trésorier J. BURGAN, 24 Avenue Georges V à Paris VIII<sup>e</sup>)

Il est bien évident que tout Membre qui voudrait verser une cotisation plus élevée verrait son initiative accueillie avec faveur.

Téléph. ARC. 44-16

Afin de regrouper tous les Agents au sein de notre Amicale, nous faisons appel à votre bonne volonté et à votre diligence pour recontacter tous les Camarades avec qui vous avez pu travailler et créer ainsi un noyau qui pourra ultérieurement bénéficier des moyens dont la Fédération disposera sur le plan régional.

Par ailleurs, nous vous signalons que la Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante fait appel à tous les Agents de tous les Réseaux pour qu'ils lui adressent en vue d'une prochaine édition, des récits concernant des faits précis ayant trait à leur activité dans la clandestinité, ou à celle de leurs Camarades.

Cette Edition de Luxe sera d'une réelle valeur au point de vue bibliographique. Il importe donc que les textes présentés offrent, tant dans le fond que dans la forme, un intérêt de premier ordre. Mais il est bien entendu que cette édition ayant un but de bienfaisance et de propagande, il ne saurait être question de verser des droits d'auteurs à ceux des Agents qui auront bien voulu répondre à cet appel. Ce recueil sera d'ailleurs une excellente publicité pour les jeunes nouvellistes encore inconnus qui pourront y cotoyer quelques écrivains connus ayant travaillé dans les Réseaux.

Un Comité de lecture choisi parmi des artistes et des écrivains membres de la Fédération, fera un tri très judicieux des textes et se mettra en rapport avec les auteurs pour y apporter éventuellement les modifications qui seraient jugées indispensables.

Ces histoires devront avoir deux pages au minimum et dix pages au maximum, format 21/27. Les textes seront dactylographiés avec un interligne.

L'auteur indiquera son nom, son adresse, le Réseau auquel il appartient et spécifiera s'il veut que son texte soit signé de son vrai nom ou de son pseudo. Il lui est naturellement recommandé de faire très grande attention et d'observer toutes les mesures de sécurité afin de ne point porter préjudice à nos Camarades déportés. Les noms, dates, lieux pourront être changés à cet effet.

Nous vous prions de nous faire parvenir au plus tôt le texte des récits que vous pourriez établir dans ens exposé ci-dessus. Les originaux ne seront pas rendus.

Espérant que vous aurez à cœur de manifester l'esprit de solidarité qui a couronné votre travail destin d'aussi magnifiques résultats, sous l'occupation ennemie, nous vous prions de croire, Monsieur cher Camarade, à nos sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Amicale

M. GIRARD (Moreau)